



**MODALITES SELECTION PISTE
COMITE ILE DE FRANCE CYCLISME**

Saison 2022

CRITERES DE SELECTIONS :

Afin d'être performant lors du championnat ou des autres courses dont la participation est sur sélection, il est fortement recommandé de participer à des épreuves d'un niveau proche de cette compétition, d'une part pour évaluer son niveau par rapport aux adversaires (autres que franciliens...), et d'autre part de « travailler » sur un niveau d'intensité plus élevé que sur les compétitions régionales. De plus, le choix de ces compétitions doit prendre en compte les spécificités de l'objectif (épreuves, vélodrome, adversité, ...).

Les modalités de participation au championnat ne sont pas encore connues (quotas et coureurs qualifiés d'offices ...) et pourront donc influencer les critères ci-dessous.

Ils seront basés sur :

1. La condition physique, la marge de progression et l'évolution du niveau de forme de l'athlète au cours de la saison
2. Les aptitudes physiques, techniques, tactiques par rapport aux spécificités des épreuves
3. L'engagement à respecter les consignes données
4. Les résultats obtenus lors de compétitions références (courses d'un niveau proche d'un Championnat de France ou des épreuves en question)
5. La capacité à s'intégrer au collectif (coureur et encadrement du coureur)

Le Comité Régional demande de candidater via un questionnaire présent à la fin de ce document. Pour ce qui est des épreuves nous ferons uniquement la différence entre le sprint et l'endurance, le choix des épreuves se feront ultérieurement. La participation aux épreuves sera décidée par le Cadre Technique Référent sur place.

C'est après l'accord de la commission piste que la communication de la sélection sera faite.

Cadre technique référent : Oscar MEYER – 06 82 52 94 97 – o.meyer@ffc.fr

- **MINIMES/CADETTES DAMES ET CADETS HOMMES – U17**

- **Détection / Evaluation**

La détection/évaluation au sein du comité régional doit permettre d'identifier les potentiels, pour ensuite les accompagner vers le haut niveau.

Pour cela, un 1er niveau de détection est effectué au niveau départemental via des tests physiques généraux sur la période janvier/mars. Les meilleurs profils sont ensuite convoqués pour une évaluation des différentes qualités physiques via des tests de puissance.

Les tests de niveau 2 aussi appelés tests régionaux seront potentiellement réalisés lorsque l'Equipe de France aura acté les protocoles nationaux. Une communication spécifique sera alors élaborée à ce sujet.

- **Des stages ou entrainements pourront potentiellement être réalisés**

- **Championnats de France sur piste**

Critères de sélection :

Résultats obtenus et comportements en course lors des épreuves suivantes :*

-Les épreuves d'encadrement de la Coupe de France Juniors Piste

-La manche piste de la Coupe de France minimales/cadettes et cadets des départements

-Les manches de la Coupe de France minimales/cadettes et cadets des départements des autres zones

-Le Championnat Régional

-Les épreuves régionales

-Les résultats des tests de détection régionaux ou des tests approuvés par le cadre technique référent

**Par comportement en course, il est sous-entendu la capacité à se mouvoir sur le vélodrome tout en appliquant une stratégie permettant une potentielle victoire.*

Temps maximal à obtenir lors du test qui sera programmé pour espérer une sélection :

	Poursuite individuelle (endurants)	200 m lancés (sprinteurs)	250 m DA (sprinteurs)
U17 W	02:44 min	13,2 s	23,0 s
U17 M	03:43 min	11,8 s	20,0 s

Pour les endurants + 7 % et pour les sprinteurs + 6 % du temps du vainqueur 2019 à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Les tests seront réalisés le 30 juin 2022 au créneau prévu et une communication spécifique sera réalisée.

Les sprinteurs seront sous la direction de Didier HENRIETTE, Entraîneur Régional Sprint. A temps égaux (+/- 0,2 s), l'athlète sera sélectionné sur sa capacité d'accélération dans la deuxième partie de l'effort.

- **JUNIORS DAMES ET HOMMES – U19**

- **Détection / Evaluation**

Les tests de niveau 2 aussi appelés tests régionaux seront potentiellement réalisés lorsque l'Equipe de France aura acté les protocoles nationaux. Une communication spécifique sera alors élaborée à ce sujet.

- **Des stages ou entraînements pourront potentiellement être réalisés**

- **Championnats de France sur piste**

Critères de sélection :

Résultats obtenus et comportements en course lors des épreuves suivantes :*

-La Coupe de France Juniors Piste (et les épreuves d'encadrement pour les Dames)

-Le Championnat Régional

-Les épreuves régionales

-Les résultats des tests de détection régionaux ou des tests approuvés par le cadre technique référent

**Par comportement en course, il est sous-entendu la capacité à se mouvoir sur le vélodrome tout en appliquant une stratégie permettant une potentielle victoire.*

Temps maximal à obtenir lors du test qui sera programmé pour espérer une sélection :

	Poursuite individuelle (endurants)	200 m lancés (sprinteurs)
U19 W	02:41 min	12,9 s
U19 M (quota 5 maximum)	03:35 min	11,1 s

Pour les endurants + 7 % et pour les sprinteurs + 6 % du temps du vainqueur 2019 à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Les tests pour les endurants seront réalisés le 30 juin 2022 au créneau prévu et une communication spécifique sera réalisée.

Les sprinteurs seront sous la direction de Didier HENRIETTE, Entraîneur Régional Sprint. A temps égaux (+/- 0,2 s), l'athlète sera sélectionné sur sa capacité d'accélération dans la deuxième partie de l'effort.

La sélection finale pour la Coupe de France Juniors Piste de juillet sera connue le 1^{er} juillet 2022.

- **ESPOIRS ET ELITES DAMES ET HOMMES**
- **Des stages ou entraînements pourront potentiellement être réalisés**
- **Championnats de France sur piste**

(Participations club ou équipe professionnelle pour les athlètes qualifiés comme inscrit dans le règlement)

Des équipes régionales Ile de France pourront être mises en place sur les épreuves par équipe.

Le Cadre Technique Référent se réserve la possibilité d'intégrer un coureur n'ayant pas réalisé de résultats probants sur les compétitions ou tests identifiés pour cas de force majeure (blessure, calendrier de course incompatible...) ou en cas d'indisponibilité validée conjointement par le Président du Comité Régional et le Cadre Technique Référent.

Les médaillés des derniers Championnats de France sur Piste sont sélectionnés

automatiquement ainsi que les Champions et Championnes d'Ile de France en titre (lorsque plus de trois athlètes de la même catégorie étaient engagés).

**Lien pour postuler à une
sélection piste (toutes
catégories)**